

**SUPERMARCHÉ MATCH**

250 RUE DU GENERAL DE GAULLE  
BP 201  
59561 LA MADELEINE Cedex

HOENHEIM, le 03 Février 2022

Objet : MATCH HOCHFELDEN

Devis N° 22DOUF0546

Affaire suivie par : DOUTRE Florent

Ligne directe : 03.68.71.84.85

Mail : florent.doutre@gce67.fr

Madame, Monsieur,

Faisant suite à notre récente intervention, veuillez trouver ci-dessous notre meilleure offre de prix concernant l'affaire citée en objet.

Désignation	U	Quantité	Prix Unitaire	Montant Total
<b>1. REMPLACEMENT RIDEAU D'AIR CHAUD ELEC</b>				
<b>Devis concernant le remplacement d'un rideau d'air chaud élec</b>				
<b>FOURNITURES</b>				
- Rideau d'air FRICO PAMIR 2500 Modèle PAF2520E16 - 16.0kW Débits d'air: 1800/2900m3/h Pression accoustique: 43/53dB(A)	PCE	1,000	3.223,44	3.223,44
- Boitier de commande	PCE	1,000	417,60	417,60
- Esemble de fixation	ENS	1,000	250,00	250,00
<b>FOURNITURES</b>				
- M.O Travaux	ENS	20,000	50,00	1.000,00
<b>1. TOTAL REMPLACEMENT RIDEAU D'AIR CHAUD ELEC</b>	H.T.	<b>1,000</b>	<b>4.891,04</b>	<b>4.891,04</b>
<b>Montant Total HT</b>				<b>4.891,04</b>
T.V.A 20,00 %				978,21

.... / ....



Devis N° 22DOUF0546

MATCH HOCHFELDEN

Page N° 2

Date : 03/02/2022

Désignation	U	Quantité	Prix Unitaire	Montant Total
<b>Montant Total TTC</b>				<b>5.869,25</b>
CINQ MILLE HUIT CENT SOIXANTE NEUF EUROS ET 25 CTS				
Date de valeur	Février 2022			
Validité de l'offre	2 mois			

Un accord daté et signé de votre part sous trois mois portant la mention "bon pour accord" vous garantit un prix ferme.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous souhaitons une bonne réception du présent document, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

le 08/12/2022

Florent DOUTRE  
Chargé d'Affaires - Pôle Copropriétés-Particuliers-Santé

**MATCH**  
Société par Actions Simplifiée  
Capital de 75 420 100 Euros  
N.J.E. : 8 785 480 391 - N.A.F. : 47110  
Identification européenne FR 83 785 480 251  
Siège : 250, rue du Général de Gaulle  
BP 201 - 59561 A MADELENE Cedex  
Téléphone : (33) 03 20 42 55 63

## CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION DES TRAVAUX ET DE VENTE

**1. Prix. Conditions de paiement. Pénalités**

Les prix sont stipulés Hors Taxes, leur nature (ferme ou révisables), leurs montants, les conditions de paiement et la date d'échéance sont précisés sur nos factures.

La validité de l'offre s'entend au maximum 3 mois. En cas de commande reçue par l'acheteur, celle-ci ne sera considérée comme acceptée définitivement par nous qu'après acceptation écrite de notre part. Dans ce cas, cette acceptation constituera les conditions particulières du contrat.

Passé ce délai de validité, l'Entrepreneur se réserve la faculté, soit de retirer son offre, soit d'en actualiser le prix en fonction de la variation des indices BT38 pour les travaux de plomberie sanitaire, BT40 pour les travaux de chauffage central, BT41 pour les travaux de ventilation et conditionnement d'air. L'indice servant de base pour le calcul de la révision est le dernier indice publié au jour de l'émission du devis. La variation prise en compte résulte de la comparaison de cet indice avec le dernier indice publié à la date de signature du devis par l'acheteur.

Les paiements (hors ventes conclues hors établissement) sont faits au domicile de l'Entrepreneur, et sont exigibles aux conditions ci-après, à moins que la vente ne soit stipulée expressément au comptant :

- a) Un acompte de 30% à la commande ;
- b) Des acomptes sur situations mensuelles payables nets à réception ;
- c) Le solde à la mise en route de l'installation.

TVA payée sur encaissement.

En cas de retard de paiement - l'échéance est indiquée sur la facture - les intérêts de retard seront dus par le client sans mise en demeure préalable à compter de la date d'exigibilité de la facture ou des sommes impayées, à un taux égal au taux pratiqué par la Banque Centrale Européenne pour ses opérations de refinancement majoré de 10 points, prorata temporis et ce, sans préjudice de l'indemnité forfaitaire de 40 Euros (Art. L 441-6 du Code de Commerce et Art. D 441-5 du Décret du 02/10/2012).

En cas de modification du montant de cette indemnité forfaitaire fixée par Décret, le nouveau montant sera, de plein droit, substitué à celui figurant dans les présentes Conditions Générales d'Exécution et de Vente ou conditions de règlement.

Aucun escompte ne sera accordé.

Seul l'encaissement effectif des chèques, traites ou LCR (lettre de change relevé) sera considéré comme valant complet paiement au sens des présentes conditions générales.

**2. Clause Générale**

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le client et l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions d'achat, sauf conditions particulières consenties par écrit par notre société au client.

**3. Exécution des travaux et délais**

Pour les clients professionnels : l'ordre de commencer les travaux ne peut nous être donné qu'après acceptation de nos propositions écrites et versement de l'acompte à la commande, sauf si ce dernier est exclu par des conditions particulières.

En dehors de toute disposition particulière, le commencement des travaux a lieu après un délai normal de préparation.

Les délais d'exécution figurant dans nos offres et devis ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif, ceux-ci dépendant notamment des difficultés d'approvisionnement auprès de nos fournisseurs et de la fourniture à temps par le client des spécifications techniques et études et travaux préparatoires.

Les retards d'exécution ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande. Les clauses pénales figurant sur les papiers commerciaux de nos clients nous sont inopposables.

**4. Garantie**

Pour les clients consommateurs, sont applicables la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-4 à L. 217-14 du code de la consommation et celle relative aux défauts de la chose vendue ou vices cachés, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil. La garantie relative aux défauts de la chose vendue ou vices cachés est également applicable aux professionnels. La demande en garantie peut être formulée auprès de Génie Climatique de l'Est.

Pour agir en garantie légale de conformité, le client :

- bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien sauf si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien. Pour les biens vendus d'occasion, ce délai reste fixé à six mois.

La garantie de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Le client peut mettre en œuvre la garantie des vices cachés et, à ce titre, choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente, conformément à l'article 1644 du code civil.

Ces garanties ne s'étendent pas aux effets de l'usure normale, de la négligence ou du défaut d'entretien, des fautes d'exploitation, des abus d'usage, des dommages causés par des tiers, des modifications ou interventions sur l'installation sans autorisation écrite de notre part. De même, elles ne s'étendent pas à une éventuelle inadéquation des caractéristiques de celle-ci avec les besoins propres du client non exprimés dans la commande.

**5. Propriété intellectuelle et confidentialité**

Les études, plans, dessins et documents remis ou envoyés par nous-mêmes demeurent la propriété exclusive de notre société, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent lui être rendus à sa demande.

**6. Clause de réserve de propriété**

Le transfert de propriété de nos produits et installations est suspendu jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délais de paiement. Ne constitue pas un paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre).

Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

**7. Médiation et Règlement des litiges**

En cas de contestation et sous réserve de l'application de l'article 48 du Nouveau Code de Procédure Civile, les tribunaux dans le ressort desquels se trouve notre siège sont seuls compétents.

Le client non professionnel pourra recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable des litiges, conformément aux articles L612-1 et suivants du code de la consommation, en contactant MEDICYS 73, boulevard de Clichy - 75009 PARIS - 01 49 70 15 93 Ou via la plate-forme d'e-médiation : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) <<http://www.medicys.fr>>.

**8. Protection des données personnelles**

Les données personnelles collectées par l'entreprise via le devis (nom, prénom, adresse, adresse mail, téléphone) sont enregistrées dans notre fichier de clients et principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client et le traitement des commandes et factures.

Les informations personnelles collectées seront conservées aussi longtemps que nécessaire jusqu'à la fin des garanties légales.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de l'entreprise, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la commande, sans qu'une autorisation du client ne soit nécessaire.

Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'entreprise s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition, d'effacement de ses données ou d'une limitation de leur traitement.

Le client peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en contactant le Responsable Informatique de l'entreprise.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

**9. Droit applicable**

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente ainsi qu'aux prestations et ventes qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi française à l'exclusion de tout autre droit.